

CAP JEUNES

VOTRE PASSEPORT D'AVENIR

ORIENTATION
ACCOMPAGNEMENT
FORMATION
ENTREPRENEURIAT
INCLUSION



Empowering change.
Building impact



YOUTH IMPACT
INITIATIVES



WOMEN
IMPACT
INITIATIVES



GREEN IMPACT
INITIATIVES



Il est désormais largement reconnu que le processus d'orientation ne concerne plus uniquement les jeunes générations au moment du choix scolaire ou de l'entrée dans la vie professionnelle. Il touche aujourd'hui un large éventail de publics : étudiants, adolescents, jeunes en recherche d'insertion professionnelle, décrocheurs scolaires ou encore femmes reprenant en situation de vulnérabilité souhaitant commencer une activité professionnelle.

Les travaux de recherche les plus récents sur l'orientation insistent sur plusieurs principes fondamentaux :

- l'orientation est un **processus continu** ;
- elle s'inscrit dans une **démarche de formation tout au long de la vie** ;
- elle favorise le **développement professionnel permanent** ;
- elle s'adresse à **divers publics** aux besoins différenciés.

Ainsi, l'orientation s'apparente à un processus transversal qui accompagne l'individu dans ses moments de choix et dans ses décisions liées à son évolution professionnelle. Conformément à l'article 10,

chapitre 4, de la Loi 60-171, cette approche, envisagée comme un processus continu tout au long de la vie, requiert l'élaboration d'un plan opérationnel précis. Celui-ci doit tenir compte de multiples facteurs personnels, de différents profils professionnels et de la coordination entre plusieurs services d'orientation, dans une logique d'intégration des personnes et des dispositifs.

C'est pour cela que dans le cadre de sa vision, Positive Impact Initiatives PI² a développé un programme à dimension africaine dédié aux jeunes en quête d'insertion professionnelle. Ce programme est une première initiative de la plateforme d'impact "Youth Impact Initiatives" réservée à l'inclusion des jeunes. Ce programme Cap Jeunes proposent des passeports d'orientation et d'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel à travers des outils reconnus mondialement comme le bilan et le projet professionnel ou encore le passeport formation - insertion permettant l'up-scaling et le re-scaling des compétences.

Cap Jeunes constitue ainsi un parcours d'évaluation permettant d'analyser la situation actuelle et le potentiel d'un(e) jeune, en termes de connaissances, de compétences opérationnelles et de style personnel. Il s'agit d'un outil précieux pour mieux cerner ses ressources, identifier ses points forts, ses axes d'amélioration, et orienter ses choix professionnels. À travers la mise en récit de son parcours personnel et professionnel, l'individu prend conscience de ses savoirs, de ses savoir-faire et du potentiel qu'il peut valoriser.

Programme Cap Jeunes

Guide pratique



Terminologies et concepts clés

La notion de compétence

La compétence désigne l'ensemble des qualités professionnelles et personnelles mobilisées dans l'exercice d'une activité. Elle repose sur trois dimensions complémentaires : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

- Le savoir correspond aux connaissances théoriques et conceptuelles servant de cadre de référence à l'action professionnelle.
- Le savoir-faire renvoie aux compétences pratiques acquises à travers l'expérience professionnelle, mais également grâce à des apprentissages issus de la vie quotidienne ou d'activités extraprofessionnelles.
- Le savoir-être concerne les attitudes, les comportements et la manière d'interagir avec autrui, par exemple la gestion des situations imprévues ou la qualité des relations interpersonnelles.

Les catégories de compétences

On distingue généralement trois types de compétences :

1. Les compétences de base, qui regroupent les connaissances fondamentales et leur capacité d'application. Elles sont indispensables à l'insertion professionnelle par exemple, la maîtrise des langues étrangères ou des outils informatiques.
2. Les compétences technico-professionnelles, qui concernent les savoirs et techniques propres à une activité ou un métier spécifique.
3. Les compétences transversales, qui permettent de mobiliser les savoirs et savoir-faire dans des contextes variés. Non limitées à un poste, elles favorisent l'adaptabilité et la transférabilité d'un domaine professionnel à un autre.

Le bilan de compétences : un levier pour la valorisation du potentiel

Le bilan de compétences, mis en œuvre par Youth Impact Initiatives, constitue un outil d'évaluation et d'accompagnement qui permet à chaque individu d'identifier ses connaissances, ses capacités et ses potentialités afin de mieux orienter son parcours professionnel.

Ce dispositif est également utilisé par les entreprises dans le cadre de la gestion et du développement des ressources humaines. En identifiant les forces et les axes d'amélioration de chaque collaborateur, il favorise un meilleur positionnement des compétences et renforce la motivation et la performance collective.

Les Coachs PI², au sein de Youth Impact Initiatives, accompagnent les participants tout au long du processus. Ils s'appuient sur différents outils d'évaluation, tels que :

- les entretiens individuels,
- le travail en groupe,
- et la passation de fiches, grilles ou questionnaires d'auto-évaluation et d'hétéro-évaluation (tests, simulations, bilans personnels, inventaires de compétences, etc.).

Les objectifs et contenu du programme Cap Jeunes

Le programme Cap Jeunes proposé par **Youth Impact Initiatives** vise à aider les jeunes à mieux se connaître, à valoriser leurs expériences et à construire un projet d'avenir motivant et réaliste.

Le parcours proposé repose sur l'expertises de coachs ainsi que des outils d'accompagnement nouvelle génération permettant aux bénéficiaires, en particulier aux **NEETs** de reprendre confiance en leurs capacités et de redevenir acteurs de leur projet personnel, scolaire ou professionnel.

Objectifs du parcours

Le programme Cap Jeunes poursuit plusieurs objectifs essentiels :

- **Explorer le potentiel, les compétences et les connaissances** du participant afin de reconstruire une image positive et confiante de soi ;
- **Identifier les raisons des difficultés rencontrées**, qu'elles soient d'ordre motivationnel, relationnel ou cognitif ;
- **Mettre en lumière les points forts et les axes d'amélioration**, pour mieux se situer dans son parcours de vie et de formation ;
- **Découvrir les opportunités du territoire** (formation, emploi, engagement, entrepreneuriat) correspondant à son profil et à ses aspirations ;
- **Renforcer la capacité d'action et la résilience** face aux choix à effectuer et aux obstacles rencontrés.

Ce processus d'accompagnement, conduit par un **Coach PI²**, combine des entretiens individuels, des ateliers collectifs et des outils d'auto-évaluation adaptés aux jeunes publics.

Inscription et prise de contact

L'étape d'inscription et d'écoute constitue la première phase du programme Cap Jeunes. Elle vise à accueillir chaque participant dans un climat de bienveillance et à instaurer une relation de confiance avec le coach **PI²**. Cette étape peut se dérouler en présentiel ou à distance, grâce à la plateforme digitale **PI²**, qui facilite la prise de contact, les échanges et le suivi personnalisé. Pour favoriser l'accès au programme, plusieurs canaux d'information et de communication sont mobilisés : les réseaux sociaux, WhatsApp, ainsi que d'autres supports numériques permettant d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les jeunes dès leurs premiers pas. Lors de cette phase, le jeune est invité à travers un premier RDV d'écoute à partager son parcours, ses attentes et ses besoins, tandis que le coach écoute activement, identifie les leviers de motivation et clarifie les objectifs d'accompagnement. Cette étape fondatrice permet ainsi de poser les bases d'un suivi individualisé, accessible et adapté aux aspirations de chaque participant.

Mon Cap Pro : Première étape pour effectuer un bilan de compétences

La première étape du **Bilan de Compétences offre aux jeunes une dimension d'exploration et de motivation**. Intitulé “**Mon Cap Pro**”, cette étape aide le participant à identifier ses **valeurs, ses aptitudes, ses centres d'intérêt et ses potentiels**, afin de construire un projet de formation, d'emploi ou d'entrepreneuriat.

L'accompagnement, assuré par un **Coach PI²**, se déroule de manière bienveillante et dynamique. Il vise à :

- redonner du sens et de la motivation aux jeunes en perte de repères ;
- révéler leurs talents, même lorsqu'ils ne sont pas issus d'expériences professionnelles formelles ;
- favoriser l'expression de leurs ambitions et la définition d'un **projet personnel et professionnel clair et réalisable** ;
- développer la confiance en soi et les compétences nécessaires pour s'intégrer dans le monde du travail ou reprendre une formation.

Mon Pass Pro : Deuxième étape pour construire un projet professionnel

La deuxième étape du **Bilan de Compétences offre aux jeunes une dimension de construction partant de la valorisation de leurs savoirs, de leurs expériences et de leurs atouts professionnels**. Intitulé “**Mon Pass Pro**”, l'accompagnement par un **Coach PI²** permet de :

- faire émerger les compétences transférables vers de nouveaux secteurs d'activité ;
- clarifier les possibilités d'évolution ou de reconversion professionnelle ;
- renforcer l'autonomie décisionnelle et la confiance dans la gestion de son parcours professionnel.
- faire émerger les compétences acquises dans des contextes formels, informels ou non formels ;
- aider à identifier un secteur d'insertion professionnelle cohérent avec leurs aptitudes ;
- renforcer leur autonomie dans la connaissance et l'utilisation des services d'accompagnement disponibles.
- Elaborer leur projet professionnel vers le salariat, l'entrepreneuriat ou la formation complémentaire.

Dans ces situations, les **Coachs PI²** adoptent une approche individualisée et bienveillante, centrée sur la valorisation des ressources personnelles et la construction progressive d'un projet professionnel réaliste et durable.

La personne bénéficiaire, accompagnée par un **Coach PI²** de **Youth Impact Initiatives**, suit un parcours structuré composé de plusieurs étapes essentielles :

- **Reconstitution du parcours antérieur**, incluant l'histoire de formation et, le cas échéant, les expériences professionnelles passées ;

- **Analyse des caractéristiques personnelles**, des intérêts, des aptitudes et des compétences, afin de comprendre les facteurs ayant pu générer certaines difficultés et d'identifier les points forts sur lesquels s'appuyer pour la suite du parcours ;
- **Définition d'un objectif clair**, qu'il soit de formation ou d'insertion professionnelle, ainsi que des étapes concrètes pour y parvenir ;
- **Suivi des actions réalisées en autonomie**, avec un accompagnement personnalisé visant à renforcer la motivation et la régularité de la démarche ;
- **Synthèse du parcours**, mettant en évidence les apprentissages, les progrès réalisés et les prochaines étapes à envisager.

Le **Bilan de Compétences** est ainsi mis en œuvre après les phases d'inscription et d'écoute selon une **méthodologie d'accompagnement individuel en deux étapes** : **Mon Cap Pro** comme étape d'orientation et **Mon Pass Pro** comme étape de décision et de choix d'une voie professionnelle. Le dispositif est assuré par les **Coachs PI²** ou par des **animateurs partenaires formés** au sein de **Youth Impact Initiatives Academy**. Ces professionnels jouent le rôle de **facilitateurs**, aidant la personne à reconnaître, valoriser et mobiliser ses capacités pour renforcer son autonomie et construire un projet d'avenir durable. Il ont accès aux outils des **Coachs PI²** et à la même approche de suivi et d'évaluation.

Comme son nom l'indique, le programme Cap Jeunes vise à **faire émerger les forces et les faiblesses** du participant, tout en **valorisant ses atouts et en activant les ressources disponibles**. Il s'agit d'un processus positif et constructif, centré sur la **confiance, la motivation et la mise en mouvement** vers un objectif personnel et professionnel.

Boite à outils

La mise en œuvre des actions du programme CAP Jeunes s'appuie sur un **kit méthodologique**, une véritable **boîte à outils** développée par **Youth Impact Initiatives**.

Ce kit est partagé avec l'ensemble des **Coachs PI²** et partenaires et constitue la base commune pour la mise en œuvre des différents services d'accompagnement garantissant la cohérence, la qualité et l'efficacité du processus.

Mon Cap Pro : Boite à outil pour définir son projet professionnel

Pour construire un projet professionnel solide et cohérent, plusieurs aspects doivent être explorés :

- **Qui je suis** : analyse de la personnalité, des valeurs et du parcours personnel ;
- **Ce que je sais faire** : identification des aptitudes, des savoirs et des expériences personnelles et professionnelles ;
- **Ce que je peux faire** : évaluation du potentiel et des ressources disponibles ;
- **Ce que j'espère faire** : clarification des objectifs et attentes ;
- **Ce que je veux faire** : définition du ou des secteurs d'intérêt ;
- **Où je veux travailler** : choix du territoire ou du cadre géographique ;

- **Le type d'organisation souhaitée** : par exemple, entreprise publique, privée, ou structure associative ;
- **Les conditions de travail** : emploi salarié, indépendant, ou autre forme d'activité ;
- **Les profils professionnels ciblés** : identification des métiers correspondants ou proches des aspirations identifiées.

Mon Pass Pro : Boîte à outil pour élaborer son plan d'action

Une fois ces éléments identifiés, un **plan d'action personnalisé** est élaboré.

Il comprend la planification, la mise en œuvre et le suivi des étapes nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Ce plan intègre des actions concrètes de choix de voie professionnelle, et de **recherche d'opportunités ou de formation**, de **stages**, ou encore de **coaching en entreprise**, afin de préparer et de motiver le bénéficiaire à concevoir et à réaliser son avenir professionnel.

Lorsque le **profil professionnel cible** est défini, il convient d'identifier les **compétences nécessaires** à ce rôle et de repérer celles qui doivent encore être acquises.

Cette démarche vise à **combler l'écart entre les compétences détenues et celles demandées**, en proposant des solutions adaptées : formations, stages, mentorat, immersion professionnelle, etc.

Pour ce faire, **Coach PI²** aide le bénéficiaire à utiliser :

- des **bases de données métiers**,
- des **ressources locales sur l'offre de formation et d'emploi et d'entrepreneuriat**,
- des informations sur les **réglementations du travail et les contrats**,
- ainsi que des **outils de veille** sur les projets d'insertion et de placement existants sur le territoire.

La Boîte à outils permet ainsi de :

- reconstruire la **biographie personnelle et professionnelle** du participant et identifier ses ressources ;
- définir et vérifier la **faisabilité du projet professionnel** ;
- explorer les **opportunités de formation** pertinentes pour concrétiser le projet ;
- assurer le **suivi et l'évaluation** de la mise en œuvre du plan d'action.

Les acteurs

Le programme CAP Jeunes est conduit par un·e **Coach PI²**, formé·e à l'accompagnement et au conseil en orientation. Dans certaines étapes, le Coach peut collaborer avec :

- des **opérateurs locaux de Youth Impact Initiatives**,
- des **professionnel·le·s de la formation et de l'éducation en région et dans le territoire**,
- ainsi que des **représentant·e·s du monde de l'entreprise, de l'artisanat ou du secteur associatif**.

Ces collaborations favorisent une approche complète, ancrée dans la réalité du marché du travail local et adaptée aux besoins des bénéficiaires.

Les résultats attendus

À l’issue du programme Cap Jeunes, les participants jeunes, qualifiés ou non qualifiés construisent, révisent et affinent un **projet professionnel ou de formation** détaillé, accompagné d’un plan d’action concret. Ce projet peut inclure la participation à une formation visant à renforcer certaines compétences ou à acquérir de nouvelles aptitudes en lien avec les besoins du marché.

Le **produit final** du parcours est le **Dossier Cap Jeunes** avec tous ses **passports** qui comprend:

- La **fiche inscription et écoute**
- le **e Document de Synthèse “Mon Cap Pro” et “Mon Pass Pro”** incluant **Projet Professionnel et le Plan d'action,**
- le **Portefeuille des Compétences à acquérir selon la voie choisie : Pass Compétences** permettant d'accéder à un catalogue de formation, ou **Pass Entreprendre** permettant d'avoir accès à un parcours d'accompagnement pré et post création d'entreprises..

La durée du parcours

- **Le** parcours du programme Cap Jeunes est composé de plusieurs séances de **1h30 à 2h**, pour une durée totale de **6 à 30 heures hors parcours Pass Compétences et Pass Entreprendre.**